



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24047370

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

08 MARS 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0840 843 708**

Nom

(en entier) : **CATALENT GOSSELIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Auguste Piccard 48 à 6041 Charleroi**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire de la Société

Extrait des décisions écrites unanimes des actionnaires de la société du 29 février 2024:

[...]

Renouvellement du mandat du commissaire de la Société

Les Actionnaires prennent connaissance du fait que le mandat de EY Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem et représentée par son représentant permanent Monsieur Thomas Meurice, en qualité de commissaire de la Société, expire à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé couvrant la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les Actionnaires décident, à l'unanimité, de renouveler le mandat de EY Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem et représentée par Monsieur Thomas Meurice, en qualité de commissaire de la Société, pour une durée de trois ans, de sorte que son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé couvrant la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

Pouvoir d'accomplir les formalités légales

Les Actionnaires décident, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à chaque administrateur de la Société, ainsi qu'à Sahra Benrabah, Sarah Wauthion, Els De Troyer, Philip Van Nevel, ainsi qu'à tout autre avocat ou employé de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, dont l'adresse professionnelle est située Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, chacun d'eux ayant le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer ou subdéléguer, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales de dépôt et de publication relatives aux résolutions susmentionnées et, notamment la publication d'un extrait de ces résolutions aux Annexes du Moniteur belge et, à cet effet, signer tout document, en ce compris les formulaires I et II, effectuer toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, ainsi qu'auprès de la Banque Nationale de Belgique et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile dans le cadre des résolutions adoptées.

Els De Troyer

Mandataire

Déposé en même temps:

- décisions écrites unanimes des actionnaires de la société du 29 février 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2024 - Annexes du Moniteur belge